



COMMUNE DE NANTHEUIL
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020
PROCES VERBAL

Nombre de conseillers en exercice : 15 (dont 1 non éligible) PRESENTS : 09 VOTANTS : 14 (dont 5 pouvoirs) ABSENTS : 6	<p>L'an Deux Mil vingt, le vendredi 10 juillet 2020 à 18h30, le Conseil Municipal de NANTHEUIL (24800) s'est réuni en session ordinaire en la Mairie sous la présidence de Madame Bernadette LAGARDE, Maire de NANTHEUIL.</p> <p>PRESENTS : LAGARDE Bernadette, CHIPEAUX Raphaël, DOOM Matthieu, BLANCHARD Doris, MAUROUX Christian, FAVARD Anne, EYMARD Carinne, LEBRUN Serge, CHAMINADE Yannick.</p> <p>ABSENTS EXCUSES : GREGOIRE Patricia ayant donné pouvoir à DOOM Matthieu, COULANGES Philippe ayant donné pouvoir à EYMARD Carinne, LAGARNAUDIE Cécile ayant donné pouvoir à MAUROUX Christian, DOCHE Angeles, GOSSET Josette ayant donné pouvoir à CHIPEAUX Raphaël, FAYOL Jean-Marc ayant donné pouvoir à LAGARDE Bernadette.</p> <p>Convocation du conseil municipal : 03 juillet 2020, Le quorum étant réuni, l'assemblée peut valablement délibérer. Secrétaire de séance : Matthieu DOOM</p>
--	---

La séance est ouverte à 18h30 par Madame Bernadette LAGARDE, Maire de NANTHEUIL.
Monsieur Matthieu DOOM est nommé Secrétaire de séance.

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, que le public ne peut être accueilli et que la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée, la tenue de la séance est faite à huis clos en vertu de l'article L2121-18 du code général des collectivités territoriales.

Suite à un vote à mains levées, le Conseil municipal a accepté à l'unanimité la tenue de la séance à huis clos.

Ordre du Jour

1. Approbation du PV du Conseil du 15/06/2020.

Le procès verbal du Conseil municipal du 15 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

2. Election des délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales 2020.

Vu le code électoral et notamment le livre II relatif à l'élection des sénateurs ;

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire ministérielle NOR/INTRA/2015957 du 30 juin 2020 portant sur la désignation des délégués des conseils municipaux et leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu la circulaire préfectorale du 06 juillet 2020 relative aux communes de moins de 1000 habitants du département de la Dordogne portant désignation des délégués et leurs suppléants en vue de l'élection sénatoriale du 27 septembre 2020 ;

Vu l'arrêté n° BDLER 2020-07-02 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués titulaires et le nombre de délégués suppléants à désigner ou élire pour chacune des

communes du département de la Dordogne en vue des élections sénatoriales de septembre 2020 ;

Considérant qu'il convient que le Conseil municipal se réunisse le 10 juillet 2020 pour élire les délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales ;

Considérant que le Conseil municipal doit élire trois délégués titulaires et trois délégués suppléants ;

Considérant qu'en vertu de l'article L.286-1, les conseillers municipaux de NANTHEUIL éligibles sont au nombre de 14 sur 15 (effectif légal du Conseil municipal) du fait qu'une élue n'ayant pas la nationalité Française ne peut participer à cette élection ni être désignée déléguée ;

Considérant qu'au regard de la circulaire préfectorale du 06 juillet 2020, la *composition du bureau électoral* est la suivante :

- présidence : Madame Bernadette LAGARDE, Maire
- deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin : MM. Serge LEBRUN et Christian MAUROUX
- deux membres présents les plus jeunes à l'ouverture du scrutin : M. Mattieu DOOM et Mme Anne FAVARD,

Madame Bernadette LAGARDE, Présidente du bureau électoral, rappelle l'objet de la séance qui est l'élection de trois délégués titulaires et trois délégués suppléants en vue des élections sénatoriales.

Il est procédé au vote, après enregistrement des candidatures :

Délégués titulaires :

- LAGARDE Bernadette
- CHIPEAUX Raphaël
- DOOM Matthieu

Délégués suppléants :

- MAUROUX Christian
- EYMARD Carinne
- CHAMINADE Yannick

Après dépouillement des délégués titulaires, les résultats au 1^{er} tour sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- LAGARDE Bernadette : 14 voix
- CHIPEAUX Raphaël : 14 voix
- DOOM Matthieu : 14 voix

Mme LAGARDE Bernadette, M. CHIPEAUX Raphaël et M. DOOM Matthieu ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales 2020.

Après dépouillement des délégués suppléants, les résultats au 1^{er} tour sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- MAUROUX Christian : 14 voix
- EYMARD Carinne : 14 voix
- CHAMINADE Yannick : 14 voix

M. MAUROUX Christian, Mme EYMARD Carinne et M. CHAMINDADE Yannick ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales 2020.

3. Questions diverses

- o Prochain conseil municipal initialement fixé au mardi 21 juillet 2020 sera reporté au lundi 27 juillet 2020 à 18h30.
- o Madame le Maire précise que lors de la commission de travaux et voirie du 07 juillet 2020, elle a proposé l'organisation d'une matinée débroussaillage sur partie du site du plan d'eau. Rendez-vous samedi 1^{er} août à 08h00 au plan d'eau muni de votre débroussailleuse et de votre bonne humeur sur inscription au 06.70.58.11.29.
Cette proposition a recueilli l'aval de la commission.

La séance est levée à 19h30

Le Maire, Bernadette LAGARDE



